Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215600933-20260511-034_2026-DE

République Française
Département du Morbihan
Commune de Kergrist

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	9

Vote
A la majorité
Pour : 8 Contre : 1 Abstention : 6

L'an 2026, le 11 Mai à 19:15, le Conseil Municipal de la Commune de Kergrist s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. DAVID Arnaud- Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 30/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30/04/2026.

Présents : M. DAVID Arnaud – Maire, M. GUILLO Philippe, M. SERVEL Samuel, Mme LE GOFF Brigitte, M. LE PETITCORPS Paul, M. LE CLEZIO Maëlan, Mme GUILLEBAULT Fany, M. BURIDANT Antoine, Mme BRETON Anne-Cécile, Mme BOUTOILLE Morgane, M. GALERNE Joël, Mme RIO Océane, Mme LE PETITCORPS Emilie, M. GUEGAN Charles, Mme LE HEN Sandrine.

A été nommé secrétaire : M. GUILLO Philippe.

034/2026 – CONVENTION COMPLEMENTAIRE SANTE AXA

Monsieur Le Maire informe que la commune de Kergrist a conventionné sur le précédent mandat, avec AXA, via une convention qui consiste à mettre à disposition une offre de complémentaire santé standard à des conditions tarifaires préférentielles pour les habitants.

En contrepartie, la commune s'engage à informer les habitants de cette offre et à mettre une salle à disposition pour des rendez-vous si besoin.

Pour ne pas pénaliser les habitants, un renouvellement tacite de la convention, qui arrivait à échéance, a été opérée, pour une durée de 12 mois.

Il est proposé au Conseil Municipal, de confirmer la reconduction de la convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :
- Décide de valider la proposition de reconduction de la convention,
- De dire qu'une réflexion sera à mener sur cette thématique, afin d'optimiser les offres aux habitants en termes de complémentaire santé.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour Extrait Certifié Conforme.

Maire, DAVID Arnaud.	Secrétaire de séance, GUILLO Philippe.

MAIRIE DE KERGRIST 56 (Morbihan)